



Le Cabriérois

1er trimestre 2012

Bulletin trimestriel d'informations municipales



Quel début d'année !!!!

Consultez notre site web
<http://www.cabrieres34800.fr>

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
Au fil des conseils, divers	p.3
Agence Postale, Info, Echos Crozes	p.4, 5
Syndicat Centre Hérault, Grand raid Occitan	p.6, 7
Vote, Eolien, Cabri'hier	p.8, 9
Divers, Vie des associations	p.10 à 13
Vie économique	p.14,15
Infos pratiques	p.16

Le mot du Maire

Bonjour à vous tous, Madame, Monsieur.

Enfin, voilà le printemps comme il est le bienvenu suite à notre bon petit hiver. Mais les journaux n'en parlent pas... pourtant ça sent bon dans la campagne, et les asperges ont poussées...

C'est le moment de planter des vignes, de semer dans nos jardins, c'est tellement sec que c'est parfois hasardeux, mais il faut pourtant le faire. On nous dit qu'une pareille sécheresse ne s'est pas produite depuis 110 ans, depuis le 19 novembre 2011 il n'a pas plu. Chez nous on dit aussi qu'après « **une longa secada ben una longa banada ?** » (**après une longue sécheresse vient une longue pluie**)

Et aussi « cal prene lo temps coma ben et lo monde como sos ? »

Passons aux choses sérieuses, 2012 est une année chargée sur le plan électoral.

Avec d'abord l'élection du Président de la République. La question est posée de savoir si le Président actuel sera réélu ou bien si son challenger le plus en vue, François Hollande, le sera.

Nous serons fixés le 6 mai 2012 au soir. Un peu de changement ne fait jamais de mal. On dit que ça stimule...

Ensuite les 10 et 17 juin 2012, nous aurons à voter pour les législatives, les députés. Sans être trop devin, il semble qu'ici, notre député, Kléber Mesquida, devrait être réélu, vu le travail positif qu'il a accompli. Ensuite il faudra être un peu patient, pour voir redémarrer notre pays, la France. Ce sera difficile en 2012, car tout a l'air bouclé par le gouvernement actuel au niveau du budget de la Nation. Les lignes pourraient bouger fin 2012, mais plutôt en 2013, pour espérons-le, un mieux au niveau des services publics et de nos finances.... A force de supprimer des postes à tous les niveaux, éducation, santé, gendarmerie, budget de l'armée et particulièrement des hôpitaux, la poste etc... et privatisations à tour de bras, il ne nous reste plus grand-chose pour agir en faveur de nos concitoyens et particulièrement des plus démunis. Alors vivons d'espoir en attendant des jours meilleurs.

En ce moment pour la commune et la Communauté de Communes du Clermontais c'est la période des budgets. Je ne vous apprendrai rien en vous disant que c'est de plus en plus ardu. Essayez de maintenir les services malgré le désengagement de l'Etat sans trop augmenter nos impôts, cela devient difficile. Sachez que malgré notre volonté, nous ne pourrions pas tenir le coup indéfiniment. Nous n'avons pas de zone artisanale ou d'autres choses de ce genre. Si nous voulons continuer à maintenir ce que nous avons dans ce village d'un peu moins de 500 habitants, il nous faudra trouver d'autres ressources ou bien nous serrer la ceinture. La perspective d'une mini zone éolienne à la limite des communes de Cabrières et de Vailhan pourrait seulement voir le jour dans 4 ou 5 ans et nous mettre un peu plus à l'aise, sinon... Mais rien n'est fait. Des réunions vont être programmées avec les communes voisines, les communautés, les associations, les institutionnels, bien sûr avec les propriétaires et au final avec les habitants de Cabrières. Si cela pouvait se faire, c'est environ 30 000€ qui viendraient dans les caisses de la commune. Attendons patiemment l'évolution du cours des choses... et nous ferons suivant les événements ...

Pour mémoire, je vous rappelle que nous devons refaire la station d'épuration pour environ 600 000€ et une grande partie des réseaux en 2013 – 2014 et 2015 pour environ 500 000 €. Il va s'en dire que sans les aides appropriées de l'Etat, de l'Agence de l'eau et du département de l'Hérault. Ce sera assez dur. Nos impôts directs représentent environ 125 000€ par an. Mais que reste-t-il l'emprunt ? Oui mais il y a un taux d'endettement à ne pas dépasser. Quel casse-tête, vous vous en doutez !

Evidemment il y a pire que nous en France et pire encore à travers le Monde. Mais après nos charges de fonctionnement (salaires, électricité, assurances, entretiens des bâtiments et des voiries), que nous reste-t-il ?

Quelques événements sont venus enrichir la vie de notre Commune, notamment l'assemblée générale des Joinvillais, lisez le « Bataillon de Joinville » avec son président national Mr J.Franchini, le président régional Mr Bigouin et Mr le directeur régional de la Jeunesse et des Sport Mr Eric Koechlin. Le trésorier de l'association fut l'animateur de cette journée en la personne de Jacques Guelton, y est donc pour beaucoup.

Le raid occitan (voir article) aura lieu le 1^{er} juin 2012 Les vissounels vous préparent une vesprade le samedi 28 avril 2012.

Le syndicat des vins de Cabrières travaille à la mise en place d'un sentier patrimonial avec le Conseil Général, Luc David et les vignerons de Cabrières.

Il y a des actions positives dans ce village qui font plaisir à voir...avec la chance de vivre en ruralité, c'est bien.

Voilà - Je vous ai soumis quelques mots pas toujours encourageants. Mais les femmes et les hommes d'ici ont toujours relevé les défis qui se présentent à eux, souvent avec succès, faisons leur confiance et les projets avanceront dans le bon sens.

Que la prima vos faguisse de ben, à leu per l'estiu. Al cop que benadisiàs

Que le printemps vous fasse du bien, à bientôt pour l'été. A la prochaine fois au revoir

Francis GAIRAUD

Nos joies

Le mariage de :

ANGELETTI Thierry et Pauleta FERNANDES, qui se sont unis le 28 janvier 2012 ,

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur

Naissance de :

Eden PAGES le 29 février 2012, fils de Anthony PAGES & Cynthia SALVADOR

Bienvenue dans notre commune.

Au fil des conseils municipaux

Délibérations du CM du 19 décembre 2011 :

- ⇒ concernant l'approbation de la demande de mise à jour cadastrale « rue du Mas de Bayle ». **OUI : 8**
- ⇒ concernant les forages de reconnaissance hydrogéologique de l'Estabel « approbation de l'avenant au marché de forage à passer entre le Conseil général, maître d'ouvrage mandataire la commune et l'entreprise Sud Forage ». **OUI à l'unanimité des présents**
- ⇒ concernant l'entretien de la station d'épuration et du poste de relèvement « autorisation de signer le marché de prestation de service avec la société la Lyonnaise des eaux. **OUI à l'unanimité des présents.**
- ⇒ concernant la demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2012 pour la mine de « Pioch Farrus »

Délibérations du CM du 16 janvier 2012 :

- ⇒ concernant l'adhésion de la commune de Saint Félix de Lodez à la communauté de communes du Clermontais. **OUI à l'unanimité des présents.**
- ⇒ concernant le bail de location de l'appartement de la Mairie à Mme Jordan, avec autorisation de signer par M. le Maire. **OUI à l'unanimité des présents.**

Délibérations du CM du 27 février 2012 :

- ⇒ concernant l'approbation du compte de gestion de Monsieur le Receveur pour 2011. **OUI à l'unanimité des présents.**
 - ⇒ concernant l'approbation du compte de gestion CCAS de Monsieur le Receveur pour 2011. **OUI à l'unanimité des présents.**
-

Budget primitif 2011

Section de fonctionnement :

Dépenses : 398 000.00 euros

Recettes : 385 000.00 euros

Section d'investissement :

Dépenses : 680 261.00 euros

Recettes : 680 261.00 euros

Informations diverses

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie :

Les Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00

Le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le Mercredi de 9h00 à 12h00

Parution du Cabriérois

Chacun et chacune est attaché à la lecture du Cabriérois ,ce bulletin d'informations municipales permet de savoir ce qu'il se passe dans notre commune. .

Pour faciliter les parutions, nous demandons aux responsables des différentes associations et aux commerçants de bien vouloir respecter **les dates de dépôt des articles en mairie, généralement la première semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre** ; en outre, nous vous rappelons que **le Cabriérois est distribué la dernière semaine de chaque trimestre : fin mars, fin juin, fin septembre et fin décembre.**

Pensez donc à anticiper l'annonce de vos différentes manifestations.

Agence postale

L'agence postale est ouverte : **du LUNDI au SAMEDI de 8 H 30 à 11 H 30**
fermé les 2ème et dernier samedis du mois
(pour information les dates seront affichées sur la vitrine de l'agence)

Le courrier est relevé dans la boîte aux lettres à la mairie du lundi au vendredi à 10 h 00.
Le courrier posté le vendredi après 10 h 00 n'est levé que le lundi

Pour une distribution du courrier plus aisée, et pour éviter des confusions, vous êtes priés de bien indiquer les noms et prénoms de chaque habitant de votre foyer sur votre boîte aux lettres.

Les adresses étant parfois incomplètes, merci de contacter vos correspondants afin de bien préciser le nom de votre rue.

Les facteurs remplaçants vous en seront reconnaissants. Merci pour eux.

Dans votre agence postale, vous pouvez :

*faire affranchir vos courriers ,
déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis, chronopost,
acheter des timbres , des enveloppes timbrées, des colissimos,
acheter vos recharges pour les téléphones mobiles (tout opérateur)
faire vos avis de réexpédition
effectuer vos paiements par carte bancaire...*

Et pour les clients de la Banque Postale,

*déposer les chèques,
verser ou retirer de l'argent sur vos comptes (350 € maximum / 7 jours)
demander des virements de compte à compte...*

Tarifs d'affranchissement selon les délais de livraison :

*la lettre économique : 4 jours
la lettre verte : 2 jours (transport pour l'écologie : jamais par avion)
la lettre prioritaire : 1 jour*

La vente de tickets de la Française des Jeux est proposée dans votre agence postale.

Sandrine

Le site Web de la commune est en ligne

Vous pouvez le consulter sur : <http://www.cabrieres34800.fr>

Si vous avez des remarques à faire sur son contenu et des suggestions pour son amélioration, veuillez en faire part auprès de la mairie ou à : jacques.guelton@wanadoo.fr

Documents préfectoraux

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

a) Pièces communes à fournir pour toutes demandes :

- formulaire
- 2 photos d'identité (35 x 45)
- Justificatif de domicile (avis impôt, quittance de loyer, facture d'électricité, téléphone fixe ou portable, titre propriété ou attestation d'assurance)
- Justificatif de l'état civil (passeport, cni)
- Présence indispensable du demandeur et du responsable légal pour les mineurs, ainsi qu'un justificatif d'identité du responsable légal

b) Première demande :

- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir a)

c) Renouvellement :

- * **Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de - de 2 ans :**
- Pièces communes voir a)
- * **Si votre CNI actuelle est plastifiée et périmée de + de 2 ans :**
- Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance) +
- Pièces communes voir a)
- * **Si votre Carte d'Identité est non plastifiée (ancien modèle) :**
- Pièces communes voir a) + • Copie intégrale de l'acte de naissance (à demander dans la mairie de naissance)

d) Perte ou vol :

- * **Si impossibilité de présenter la pièce d'identité ou un passeport biométrique ou électronique :**
- formulaire de déclaration de perte ou de vol +
- Pièces communes voir a) +
- **timbre fiscal 25 €**

PASSEPORT

ATTENTION

En raison de la mise en œuvre du passeport électronique dans le département de l'Hérault, il faudra vous adresser à la Mairie la plus proche équipée d'une station d'enregistrement soit celle de :

Clermont l'Hérault

CARTE GRISE

Pièces à fournir pour l'immatriculation d'un véhicule dans le nouveau système SIV AA-000-AA.

- Demande d'immatriculation remplie, datée et signée
- carte grise barrée, signée et datée+ **heure de vente**
- Certificat de cession du véhicule **original** daté signé+ heure de vente (pour les l'entreprises : ne pas oublier le tampon)
- copie **Procès verbal** du Contrôle technique (- de 6 mois)
- Justificatif d'identité **en cours de validité (extrait KBIS pour les entreprises de - de 2 ans)**
- Justificatif de domicile
- chèque (fournir pièce d'identité du titulaire du chèque)

Vous pouvez circuler pendant un mois avec le coupon détachable de la carte grise préalablement rempli.

TARIFS :

Changement d'adresse :

⇒ **a) Si vous êtes détenteur d'un certificat d'immatriculation dans nouveau système (SIV AA-000-AA)**

Gratuit : ne fournir que **copie de la carte grise** et du **Procès verbal** du **contrôle technique**, et les justificatifs d'identité et de domicile.

⇒ **b) Si votre carte grise est un ancien modèle (FNI 000 AAA 00)**

2.50 € : (frais d'acheminement)

Fournir les mêmes pièces que pour l'immatriculation

Duplicata : 40.50€

Tracteur agricole : 57.50€

Paiement par chèque à l'ordre de :

Monsieur le Régisseur des recettes

Dans tous les cas, vous recevrez votre certificat (nouveau, duplicata ou l'étiquette à apposer sur le certificat SIV), à votre domicile.

Échos des Crozes

FUITE D'EAU : Durant tout un week-end, notre hameau a été privé d'eau potable. La pompe immergée dans le forage avait rendu l'âme. L'entreprise CHAVEROCHE est venue la remplacer dès le lundi matin. Merci à tous les habitants qui, pendant plus de deux jours ont du se débrouiller comme autrefois et qui ont su garder leur calme .

Cette expérience montre que l'eau est quelque chose d'indispensable, de précieux et que nous devons tout faire pour ne pas la gaspiller.

TRAVAUX : Après avoir passé le bull sur le chemin des prés, les sapeurs forestiers sont en train de débroussailler les bords et d'élaguer les arbres.

Les employés municipaux ont abattu le mimosa situé devant le four communal. Il avait gelé pendant la période de froid.

ELECTIONS : Le 22 avril et le 6 mai auront lieu les élections présidentielles ensuite les élections législatives au mois de juin. Comme d'habitude , le bureau de vote sera situé dans la maison des associations.

Ne manquez pas ce rendez-vous décisif pour notre pays.

Le 1^{er} adjoint
Alain Mathieu

Syndicat Centre Hérault

ORDURES MENAGERES

La réhabilitation de la décharge, route de Péret, est terminée. Il ne reste plus que la construction d'un quai à réaliser.

De ce fait, il est maintenant interdit de déposer des gravats (pierres, briques, tuiles, plâtre, etc ...) dans nos zones agricole, naturelle et protégée. Cette obligation est surtout valable pour les divers artisans mais aussi pour nous tous.

Ceux-ci doivent être apportés sur la plateforme à Aspiran où ils seront triés et concassés.

En cette période de vœux, je voudrais m'adresser encore une fois

- ⇒ à ces quelques récalcitrants qui continuent à déposer leurs déchets aux pieds des colonnes,
- ⇒ à ceux qui laissent leurs conteneurs dehors toute la semaine,
- ⇒ à ceux qui dans leurs conteneurs mettent tout et n'importe quoi,

pour leur dire que nous devons tous faire cet effort de tri afin de préserver notre planète et notre environnement. Il en va de l'avenir de nos enfants et petits enfants.

Le Syndicat Centre Hérault et la commune vous rappellent
vous devez rentrer vos bacs et modulos gris et verts
LE JOUR MEME DU RAMASSAGE

afin d'éviter le vol ou le remplissage de vos bacs par d'autres personnes.

JOURS DE RAMASSAGE :

 bacs gris	 bacs verts	 modulo gris	 modulo vert
Mercredi matin De 4h00 à 11h00	Mardi matin De 4h00 à 11h00	Lundi et jeudi matin De 4h00 à 11h00	Mardi matin De 4h00 à 11h00
Vendredi matin aux Crozes De 4h00 à 11h00			

Merci de votre compréhension et bonne année 2011.

Alain MATHIEU

Membre du S C H

Réglémentations

Concernant :

L'eau : un nouveau règlement a été mis en place et se trouve à votre disposition en Mairie.

Les parkings des véhicules : les emplacements de parkings seront matérialisés en **couleur blanche** dès la disponibilité des agents municipaux.

Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

Les stationnements interdits: les emplacements seront matérialisés en **couleur jaune** dès la disponibilité des agents municipaux.

Tous les véhicules qui ne respecteront pas ces derniers seront verbalisés par la Police intercommunale au tarif en vigueur.

De nous à vous

Le Grand Raid Occitan

Le sport d'ultra endurance en fête dans l'Hérault, de passage à CABRIERES.

Né aux Etats Unis dans les années 80, et répandu en Europe et surtout en France depuis une dizaine d'année, l'ultra-trail est une discipline extrême de course à pied nature qui compte plusieurs milliers d'adeptes.

A VAILHAN, l'association 6666 Occitane, présidée par Antoine GUILLON, l'un des meilleurs ultratrailers, organise 2 raids. De VAILHAN ou du Lac du SALAGOU, jusqu'à ROQUEBRUN, les athlètes parcourent 119 ou 149 km en non stop, avec 6 666 mètres ou 7 777 mètres de dénivelé positif, sur des sentiers de petite et grande randonnée, en semi autonomie, de jour comme de nuit.

Le Grand Raid Occitan partira le vendredi 1^{er} juin à 18h des berges du lac du Salagou, puis empruntera un large circuit dans le Cirque de Mourèze, Villeneuve, l'ascension du Pic de Vissou, les Crozes, Vailhan, Montesquieu, Faugères, le Pic du Tantajo, la Coquillade, Lamalou-les-Bains, l'ascension de Madale, Colombières-sur-Orb, l'ascension au plateau du Caroux, Mons-la-Trivalle, l'ascension au Pic du Montahut, Olargues, l'ascension du Pic de Naudech, Vieussan, l'ascension de la Tour du Pin, et enfin l'arrivée sur Roquebrun. Le premier coureur est attendu en 18h30 environ, et le dernier en 38h. **Epreuve suivie en reportage video pour France 3 et Canal +**

Véritable découverte des richesses naturelles sur le réseau d'itinérance douce du département, ces épreuves d'extrême endurance attirent des participants de nombreux pays et départements français.

Une aventure sportive et humaine qui marque émotionnellement autant les coureurs que leur public, suiveurs et bénévoles.

Un partage de valeurs fortes, dans une action éco responsable, où le respect de la nature est à pied d'égalité avec le défi sportif.

Où voir les coureurs, à proximité de Cabrières :

Au bord du lac du Salagou à partir de 16h30 pour un départ à 18h.

A Mourèze, au départ des circuits de randonnée, à partir de 18h 25

A Villeneuve à partir de 19h

Au Pic de Vissou à partir de 19h40

Aux Crozes à partir de 20h30

A Vailhan à partir de 21h

En 2011, pour sa deuxième édition, la 6666 Occitane comptait 300 coureurs, venant de 10 pays et de 65 départements. L'association en attend près du double cette année.

Le soutien institutionnel (Région, département, PHLV, PNR, communautés de communes, communes ...) et l'engouement local pour cette discipline hors du commun ont fait rapidement la réussite et la renommée de cette épreuve. Accueillis et encouragés par 140 bénévoles, les athlètes ont parcouru les reliefs héraultais dont le point d'orgue était le massif du Caroux.

Recherche de bénévoles :

L'association est à la recherche de bénévoles, par exemple pour le Pic de Vissou, où un ravitaillement sera installé.

Si vous êtes intéressé, pour partager de bons moments de convivialité, n'hésitez pas à nous contacter sur la page contact du site www.6666occitane.fr

Rendez-vous est pris le 1^{er} juin 2012 pour la troisième édition de la 6666 Occitane et pour la première du Grand Raid Occitan.

À noter qu'à Roquebrun aura lieu un petit trail de 11,5 km, ouvert à partir de 16 ans, le 2 juin, juste avant les premières arrivées.

Antoine GUILLON



De nous à vous

VOTE PAR PROCURATION MODE D'EMPLOI

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, sachez que vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de la commune le soin de voter pour vous.

Voter par procuration signifie confier son vote à un autre électeur.

ETABLIR UNE PROCURATION :

La personne qui demande la procuration se déplace seule à la brigade de gendarmerie de Clermont l'Hérault munie d'un titre d'identité.

La procuration peut être demandée pour différents motifs :

Obligation professionnelles, vacances, maladie, handicaps etc...

Le mandant (personne qui demande) informe **le mandataire** (personne qui votera pour le mandant) de la procuration qu'il a demandée.

Le mandataire doit remplir deux conditions :

Jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant.

Il peut recevoir deux procurations.

Il vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote.

Attention :

Vous pouvez faire la demande de procuration jusqu'à quelques jours du scrutin (prendre en compte le délai d'acheminement du courrier postal). N'attendez pas le dernier moment.

Le mandataire ne reçoit pas de courrier lui donnant procuration. Il revient au mandant de l'en informer.

Avant le jour du vote, le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration)

Le jour du vote, en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter, si le mandataire n'a pas encore voté.

SCHEMA EOLIEN

Le Vent en poupe

Depuis le développement de l'ère industrielle, l'homme puise dans les réserves limitées des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...). Leur combustion émet des gaz à effet de serre entraînant des changements climatiques. Dans le cadre du protocole de Kyoto en 1997, 180 pays, dont la France se sont engagés à réduire les émissions de ces gaz, en développant notamment les énergies renouvelables (éolien, solaire, bois ...).

La directive européenne adoptée en octobre 2001, prévoit de produire, d'ici 2010 22% de l'électricité consommée en Europe, à partir d'énergies renouvelables.

La France a concrétisé son engagement en se fixant pour objectif de passer de 15 à 21% de production d'électricité en énergie renouvelable d'ici 2010. La loi a ainsi imposé le rachat de kWh éolien à un prix qui favorise la création de fermes éoliennes et a également permis aux collectivités locales de s'investir dans ce type de projets. Cela devrait permettre de lancer la filière éolienne en France, très en retard par rapport à l'Allemagne.

Une énergie propre et renouvelable

Contrairement aux modes de production d'électricité utilisant du combustible, l'énergie éolienne n'émet ni déchet, ni pollution. Elle n'utilise par ailleurs que la force du vent inépuisable.

Une production locale

Elle évite le transport de combustible, réduit le transport de l'électricité et la déperdition d'énergie liée à celui-ci. Elle contribue à l'amélioration de l'autonomie et de la sécurité d'alimentation en cas de problèmes sur les réseaux.

Un impact économique local

La région d'implantation bénéficie de retombées financières directes : taxe foncière, location des terrains. La mise en place d'éoliennes est également créatrice d'emplois pour les entreprises locales (étude, construction, maintenance, ...)

Un projet à haute qualité environnementale

La durée et les impacts d'un chantier d'implantation sont limités par rapport aux autres types d'énergies. L'emprise au sol des éoliennes représente moins de 1% de la superficie totale du site : le reste est libre pour d'autres activités, agricole notamment. En fin de vie, une éolienne est très aisément démontable et ses matériaux sont recyclables.

Une continuité historique et culturelle

De la marine à voile aux moulins à vent, dès l'antiquité, les hommes ont utilisé l'énergie produite par le vent. La France comptait 20.000 moulins en 1800. Bénéficiant aujourd'hui des techniques sophistiquées, cette énergie est remise à l'honneur pour son grand respect de l'environnement.

Cabri 'hier

La pince à greffer de monsieur Paul ALIES



Il y a quelques mois en rangeant dans un grenier, j'ai trouvé cet instrument pour le moins bizarre ! Après quelques interrogations avec les plus anciens de ma famille, il m'a été confirmé que cette pince avait été utilisée par mon grand-oncle pour greffer la vigne.

J'ai fait alors quelques recherches, qui m'ont confirmé que cet instrument, quelquefois appelé pince à ligaturer, avait été inventé vers 1886, à l'époque où le phylloxéra sévissait dans nos vignobles. La nécessaire opération de greffage sur des plants de vigne américains, résistants à cette maladie, était délicate et fastidieuse. De plus le taux de réussite était quelque peu aléatoire et seul quelques « spécialistes » avaient de

bons résultats. Aussi monsieur ALIES (Léopold de son vrai prénom), coutelier de métier à ST-ANTONIN NOBLE VAL, eut-il le génie d'inventer un instrument performant à leur usage. Son principe est de maintenir en place le greffon sur le nouveau cep en enrobant le point de greffe avec un bouchon fendu dans sa longueur, laissant ainsi les mains libres pour ligaturer l'ensemble.

L'outil est constitué d'un assemblage de 32 pièces. Il en était fabriqué une cinquantaine par semaine au plus fort de la demande, ne dépassant pas la production de 1000 pièces par an. Paul ALIES créa spécialement une machine capable de fendre 5000 bouchons par heure, et ainsi fournir le matériau d'enrobage prêt à l'emploi. La tréfilerie familiale fournissait aussi le fil de fer fin recuit, nécessaire à la ligature.



Détail du maniement: On positionne les demi-bouchons dans les mâchoires munies de deux picots pour les maintenir en place, puis on enserre complètement le point de greffe dans la longueur du liège (greffe anglaise fortement préconisée). La compression est maintenue avec la crémaillère située au bas des poignées ; le greffeur peut alors libérer ses mains et insérer trois fils de fer recuits de 15 cm dans les parties ajourées des mâchoires, puis les tordre du bout des doigts autour du bouchon. Cette technique limite la durée de l'opération à moins d'une minute pour un greffeur expérimenté. Le fil rouille et se casse naturellement entre 6 et 8 mois. Selon une réclame de l'époque, « *la Greffe-bouchon donne 90 à 98 % de réussite ; des soudures parfaites et sans bourrelet...* » On pouvait directement greffer sur pied.

Cette pince a été fabriquée jusqu'en 1986 par M. ALIES, arrière petit-fils de l'inventeur, certes en moindre quantité qu'au début du siècle. A noter que cet outil fut rarement utilisé à CABRIERES car dans notre région viticole on a le plus souvent privilégié la greffe à la fente à la greffe à l'anglaise. Son invention valut à monsieur Paul Alies d'être nommé chevalier du mérite Agricole.

TRINQUIER Philippe

Agenda des festivités

Dimanche 22 avril : Election présidentielle (1er tour)

Dimanche 6 mai : Election présidentielle (2ème tour)

Dimanche 10 juin : Elections législatives (1er tour)

Dimanche 17 juin : Elections législatives (2ème tour)

Vendredi 6 juillet : Soirée organisée par ESC 34

Samedi & dimanche 7-8 juillet : **Fête à Cabrières organisée par le comité des Fêtes**

Notre commune recevait à la salle des Fêtes :

Le comité régional de la Fédération Nationale des Joinvillais

Le comité régional a tenu son assemblée générale le dimanche 19 février à Cabrières en rappelant une nouvelle fois l'esprit de Joinville, autour du sport et des valeurs qu'il véhicule à la veille de la 30e Olympiade et des Jeux Paralympiques de juillet et août à Londres.

La Fédération nationale entre dans sa 160e année et nous voici Joinvillais du Languedoc Roussillon réunis à Cabrières, haut lieu de la viticulture de notre région, pour tenir notre 26e assemblée générale, déclarait dans son discours d'ouverture le président Joseph Bigouin puis remercia Francis Gairaud, Maire de la commune pour l'excellent accueil et la mise à disposition de la salle des fêtes.

Après les rapports régionaux du secrétaire général Luc Cerruti et du trésorier général Jacques Guelton, le président national Jacques Fanchini parla de l'actualité de la Fédération nationale et se félicita également d'avoir à ses côtés comme trésorier général son ami Jacques Guelton qui cumule cette même fonction au niveau national pour le bien de tous.

Jacques Fanchini expliqua sa venue dans le sud afin de rappeler que nos membres sont passés par le Bataillon de Joinville, sportifs de haut niveau ou dirigeants du sport. Il précisa également que la fédération était placée sous le haut patronage des Ministres de la Défense, de la Jeunesse et des sports, de l'Education nationale et des Anciens combattants.

Suivait ensuite une remise de distinctions ministérielles par Mr Eric Koecklin, directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, puis par le président Jacques Fanchini pour les distinctions fédérales aux divers membres du comité. Il faut noter parmi les membres présents d'anciens sportifs de haut niveau comme : Jo Gonzales, médaillé d'argent aux JO de Tokyo en 1964 et 2 fois champion de France de boxe - Josette Bonvoisin, ancienne DTN de Gymnastique rythmique à la FF - Eric Bouvier, ancien entraîneur de l'équipe de France de Volley-Ball et de Beach volley - Michel Félix, ancien champion du monde militaire de parachutisme de précision - Général (ER) Henri Coste, ancien commandant du Bataillon de Joinville et ancien Maire de Puymisson.

L'ensemble de la délégation accompagné des drapeaux se dirigea ensuite au monument aux morts déposer une gerbe en reconnaissance des soldats Joinvillais morts pour la France.

Vient ensuite le moment de détente pour tous avec l'apéritif offert par la municipalité et le repas convivial servi par toute l'équipe du restaurant « Le Sanglier »



La vie de nos associations

Entente sportive Cœur d'Hérault



C'est la dernière ligne droite pour les équipes de l'Entente Sportive Cœur Hérault qui portent haut les couleurs du club depuis les catégories U6 (5 ans) jusqu'aux vétérans. A l'image du plateau U6-U7-U8 organisé le samedi 17 mars dernier qui a rassemblé 130 enfants dans 23 équipes, dont cinq du club autour d'un tournoi amical. La saison s'achèvera fin mai avec les traditionnels tournois ou organisations de fin d'année. Très actif sur, et en dehors du terrain avec la participation à diverses festivités, l'organisation de thés dansants, de lotos... pour aider à boucler le budget. Le club a aussi accueilli depuis le début de l'année une formation Initiateur 1, une réunion d'information et de promotion du District de Football de l'Hérault, une détection régionale U14 organisée par la Ligue Languedoc-Roussillon et l'assemblée générale de l'UNAF 34 (Union Nationale des Arbitres Français)...

L'ESC34 poursuit un projet sportif basé sur la mutualisation des équipements, des moyens humains et financiers autour de la pratique du foot pour tous en milieu rural. Il accueille cette année 120 enfants où ados du territoire dans une école de foot labellisée Fédération Française de Football, sur 195 licenciés, dont beaucoup de nouveaux arrivants sur nos communes. L'accueil, la formation de jeunes joueurs et jeunes éducateurs, l'encadrement restent au cœur d'une démarche reconnue par les instances du football. Mais au-delà des chiffres, c'est dans l'état d'esprit que le club peut revendiquer aujourd'hui sa plus belle réussite : Un esprit club que les éducateurs, joueurs, dirigeants de nos villages s'évertuent à consolider avec l'aide des municipalités, du Conseil Général de l'Hérault et d'Hérault Sport.



← **Groupe U6**



Groupe U7 →



← **Groupe U8**

La vie de nos associations

Le Foyer rural de l'Estabel

Spectacle Jeune Public :

Dimanche 11 mars Le Foyer Rural a organisé un spectacle pour notre jeune Public : « La Laitière et le Plombier ». Ce spectacle a eu lieu à la Salle des fêtes de Cabrières et 75 Personnes sont venues voir et apprécier cette pièce de Théâtre qui faisait allusion aux fables de la Fontaine.

Malgré l'absence de notre chef cuisinier Christophe* (il a été opéré le 14.03 d'une rupture de ligament du genou) nous avons pu confectionner et vendre un bon nombre de crêpes.

Un troisième spectacle est prévue avant la fin de l'année, il sera communiqué par voie d'affichage.

Spectacle Cercle Occitan :

Un spectacle « Landerie » est prévu le samedi 21 avril, organisé par le Cercle Occitan. Ce spectacle sera bilingue et pourra donc être suivi et compris par tout le monde.

Feu de la St Jean :

Date : Samedi 16 juin 2012



Cette année nous avons choisi le thème de l'Occitanie avec le groupe « Les Celtes d'Oc »

Au menu : Seiche à la rouille

Si le temps le permet, il y aura le feu d'artifice organisé par la Mairie de Cabrières.



Suite à la blessure lors d'un match de rugby de Christophe les deux ateliers de cuisine ont dû être annulés. Nous avons tous une pensée pour Christophe, notre cuisto, à qui nous souhaitons un bon rétablissement

Le cercle occitan « Lous Bissounels »



LOS VISSONÈLS

Los Vissonèls vos convidan a la serada que se debanarà lo
Dissabte 21 d'abril de 2012, a 8 oras e mièja del vèspre
a la Sala de las Fèstas de Cabrières.

Françoise de Fanti cantarà de comptinas tradicionalas que parlan de la vida tota, amb las explicas en francés.

Prètz de dintrada: 3 €.

LES VISSOUNÈLS

Les Vissounèls vous invitent à la soirée qui se déroulera le
SAMEDI 21 AVRIL 2012, à 20H30
à la Salle des Fêtes de Cabrières.

Françoise de Fanti chantera des comptines traditionnelles qui parlent de la vie entière, avec les explications en français.

Prix d'entrée: 3 €.

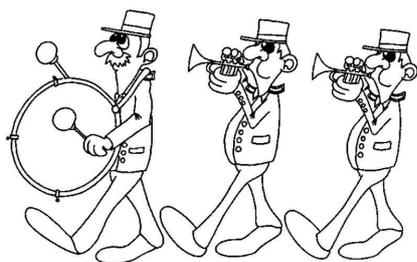
René Pourtier

La vie de nos associations

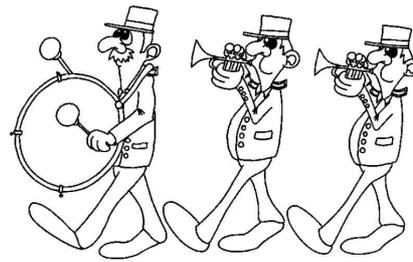
Les Parents d'Elèves de l'Ecole de CABRIERES



Le jardin de l'école a été labouré.
Il est donc prêt à accueillir des plantations.
Chers Cabriérois, si vous avez des plans en trop, merci de les rapporter à l'école pour nos petits jardiniers.
Les enfants participent, au fil des saisons, à l'entretien de la « vigne école » (taille, récolte du raisin suivie de la dégustation).
Des parents bénévoles sont là pour les conseiller

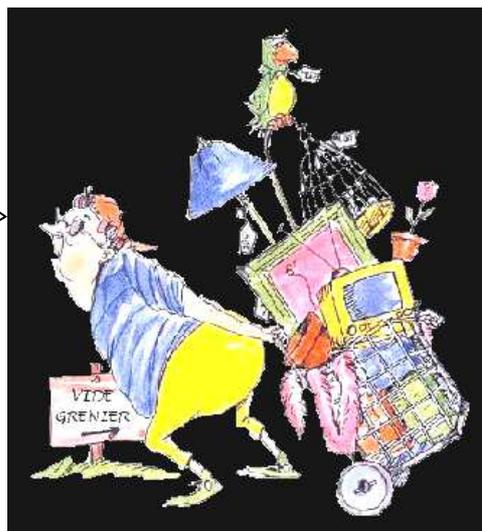


Carnaval
Samedi 31 mars 2012
Départ du cortège
à 11h00 devant l'école.
Les Cabriérois défilent
dans les rues accompagnés
d'une peña.
A l'issue du défilé,
pique-nique tiré du sac
au jardin public.



J'ai bien fait de réserver auprès de
Nicolas OUF au 06.89.86.98.94
(3 euros l'emplacement pour les Cabriérois
5 euros pour les personnes venant de l'extérieur).

Vide-greniers
à la cave coopérative
dimanche 13 mai 2012.
Attention, les places sont limitées.
Il y aura un château gonflable
pour amuser les enfants et une buvette.



L'amicale des cheveux blancs

L'Assemblée Générale a eu lieu le 15 janvier dernier en présence de G Baltran, Président de l'UNRPA du Département.

La composition du bureau reste inchangée. Lors de cette assemblée l'amicale a suggéré de varier les activités et de proposer des voyages d'une journée et de réaliser des après-midi récréatifs à thèmes, le troisième jeudi de chaque mois.

Le goûter dansant du 13 mars a connu un joli succès animé par « trumpet melody ».

Nous vous donnons Rendez-Vous le 19 mai 2012 au restaurant « Le Sanglier » pour le repas dansant animé par Sandrine Taraine. Les réservations sont indispensables, des précisions seront fournies par voie d'affiche.

Un voyage d'une journée est prévu pour le mois de septembre après concertation avec les membres.

Amitiés à Tous et beau printemps !

La vie économique

Libre service Cabriérois « Au P'tit Marché »



Etre commerçant, chef d'entreprise procure de nombreux plaisirs et satisfactions, malgré la crise et ses difficultés !

Comme chaque année, pour les Fêtes de Pâques :
assortiment de chocolats,
produits frais,
pains spéciaux et pâtisserie (sur commande)

Le Printemps revient, avec les fêtes de quartiers, d'associations, d'écoles ...

Marie José vous réserve le meilleur accueil pour passer vos commandes au
« Au P'tit Marché »

Ouvert tous les jours
7h30 – 12h15 17h30 – 19 h
Sauf Fermeture Jeudi et Dimanche Après Midi

« Au P'tit Marché »
On y est bien, on y sert bien, on s'en souvient,on y revient...

L'Epicière Marie-José

*N'hésitez pas à passer vos commandes :
Boulangerie, Pâtisseries, Charcuterie, Boissons...
Tél – Fax – Répondeur : 04.67.88.10.38*

Recherche d' eau et nouveau forage à l' Estabel

22 novembre 2011



28 novembre 2011



La Cave Coopérative

Concours Général Agricole de Paris 2011, de L'Or pour tous les vins !

Ils ont de quoi être fiers nos chasseurs de médailles : encore une fois, leurs cuvées ont réalisé un beau tir groupé en obtenant trois médailles d'Or et deux d'argent au dernier concours Général de Paris, performance d'autant plus remarquable que ce concours 2012 a été très sélectif. Ajoutons à cela que tous les vins présentés ont obtenus une récompense dans leur catégorie :



Médaille d'Or pour la Clairette Fulcrand Cabanon Moelleux 2011
Médaille d'Or pour le Cabrières rosé Fulcrand Cabanon 2011
Médaille d'Or pour le Château de Cabrières rouge 2010
Médaille d'argent pour le Château de Cabrières rouge 2009
Médaille d'argent pour la Clairette Fulcrand Cabanon sec 2011.

**Les rosés et les blancs sont déjà en bouteilles et disponibles au caveau.
Les rouges seront mis en vente après quelques mois d'élevage.**

Les vignerons de L'estabel sont également heureux de vous annoncer la naissance de leur toute nouvelle cuvée « La Bergerie de Cabrières » : les raisins sont produits et les vins vinifiés selon les règles de l'agriculture biologique. À Cabrières, depuis longtemps, certains cultivaient leurs vignes en bio sans le savoir et bien maintenant, ils vont pouvoir le dire et l'écrire sur leurs étiquettes. Nous allons mettre ces vins en bouteilles début avril.

Voici comment se présentent ce vin rosé et ce vin rouge bios, nés tous les deux sous une bonne étoile :

Le rosé est un vin brillant, qui présente une couleur intense rose vif soutenu un nez intense, floral, avec des arômes de garrigues et fruits rouges. Rosé d'expression et de caractère. Une bouche puissante et riche aux arômes de fruits bien mûrs, un très bon équilibre, pour ce vin rosé dense et complet.

Le rouge, à la couleur pourpre soutenue avec des reflets violets, un nez de bonne intensité, fruité et agréable où se mêlent des arômes de petits fruits rouges aux senteurs fraîches des garrigues environnantes. Les sensations fruitées, dominées par les petits fruits rouges, s'imposent dès l'attaque en bouche.

Une excellente fraîcheur caractérise ces vins croquants et joyeux, expression « naturelle » du terroir de Cabrières.



**Nous vous rappelons que notre caveau de vente est ouvert tous les jours:
du lundi au samedi : 9 heures-12 heures, 14 heures-18 heures,
les dimanches et jours fériés : 10 heures-12 heures, 15 heures- 18 heures.**

Date des journées Portes ouvertes 20 et 21 juillet, 10 et 11 août



Informations pratiques

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00
Mardi de 8h30 à 12h00 et 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Tél.: 04 67 96 07 96

Conciliateur de Justice Canton de Montagnac

Jean-Louis JUAN
Tél.: 06 11 13 03 71

Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h40
Mercredi et Samedi de 9h15 à 11h40
Fermée un samedi par mois
Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

Horaires d'ouverture au public de la déchetterie - route de Péret

Lundi & samedi de
9h00 à 12h00

Permanences des élus

Il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints ci-dessous auprès du secrétariat de la mairie.

Rappel:

Maire: Francis GAIRAUD

1er Maire Adjoint: Alain MATHIEU (Les Crozes)

2ème Maire Adjoint: Jacques GUELTON, délégué à l'Urbanisme

3ème Maire Adjoint: Colette AUDIBERT



Directeur de la publication : Francis GAIRAUD.
Rédacteur en chef : Jacques GUELTON.
Comité de rédaction : Alain MATHIEU, Françoise POBEL, Philippe TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 250 exemplaires

Mairie de Cabrières
avenue de Clermont
34800 CABRIERES
Téléphone : 04 67 96 07 96
Télécopie : 04 67 96 01 11
Messagerie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.cabrieres34800.fr>